



PANORAMA DE LA VIE ASSOCIATIVE DANS L' AISNE

Janvier 2010

Objectifs de ce panorama

- Mieux connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative de l'Aisne et le contexte dans lequel le département se développe, en le situant dans l'ensemble régional et national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- Fournir aux chercheurs du département ou de la région les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du Ministère de l'Intérieur, pour les créations d'associations,
- Les services du Haut-commissaire à la Jeunesse, pour la Vie associative, et ceux du Ministère de la Santé et des Sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction générale des finances publiques du Ministère de l'Economie et des Finances,
- La direction des études de l'ACOSS - Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

Contenu du panorama

Il se présente selon les trois axes suivants :

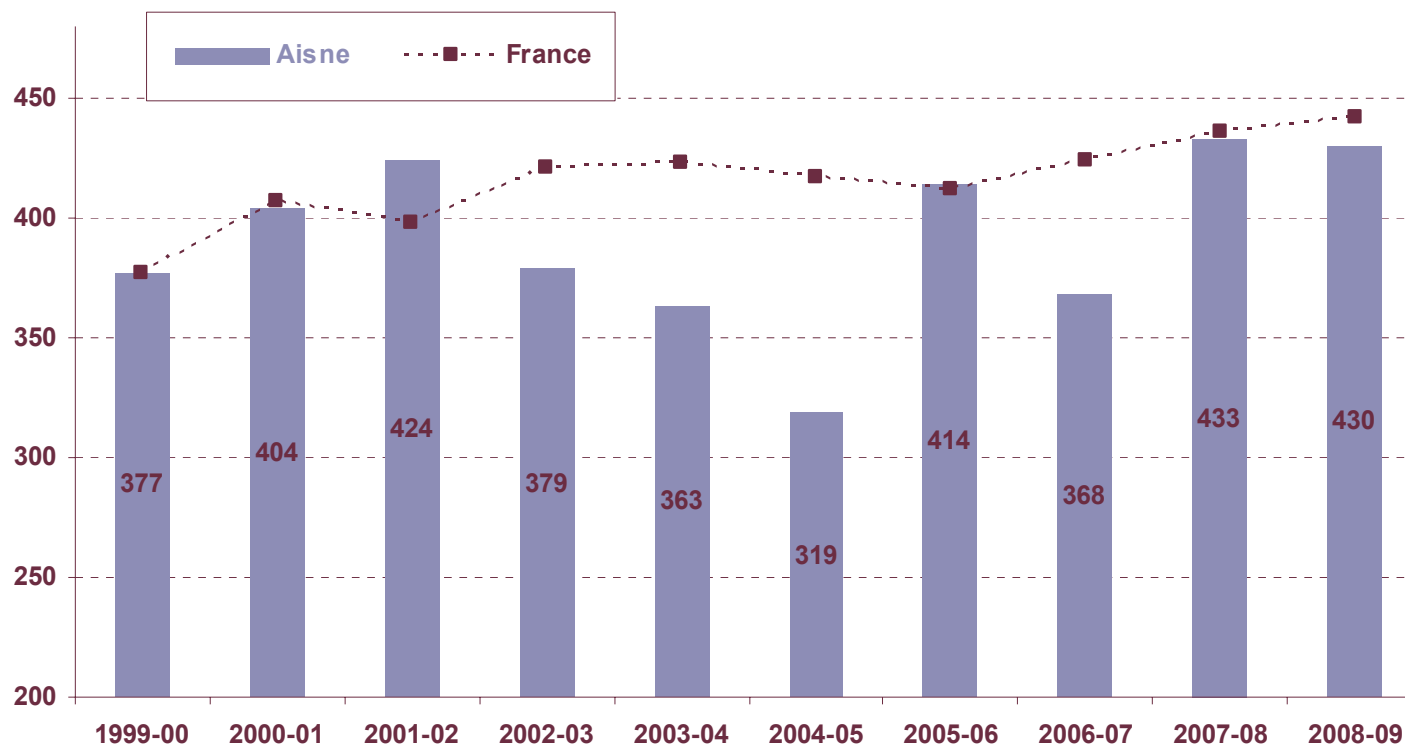
- Une décennie de créations d'associations dans le département, dans quelques-unes de ses composantes, et une observation précise des objets de ces créations. Ceci en lien avec quelques repères régionaux et nationaux.
- Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs.
- Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans le département.



Créations d'associations

Bilan, analyse, risque d'encombrements...

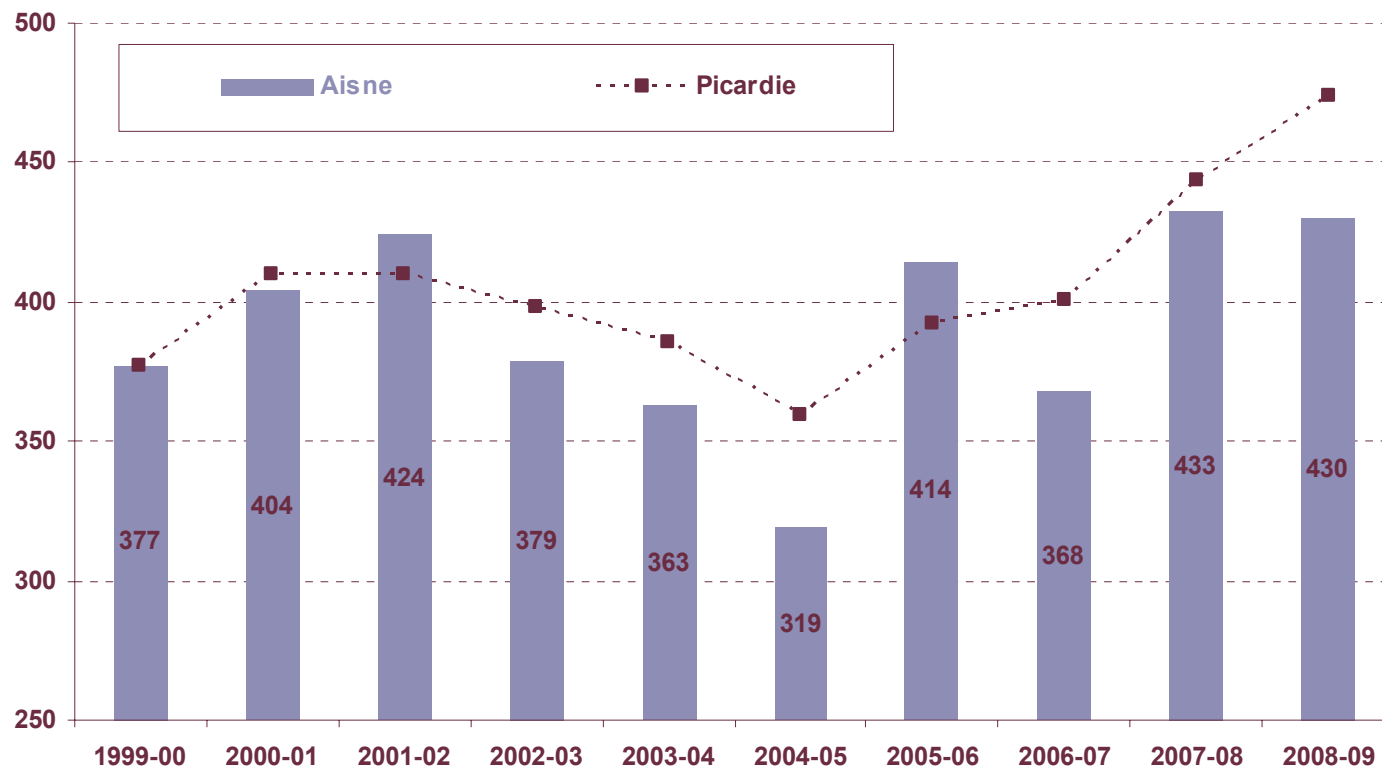
Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1999 - 2000.

Le nombre de créations varie fortement sur la période : baisse régulière entre 2001-2002 et 2004-2005, une année 2006-2007 en retrait, puis des valeurs plus importantes lors des deux dernières années observées.

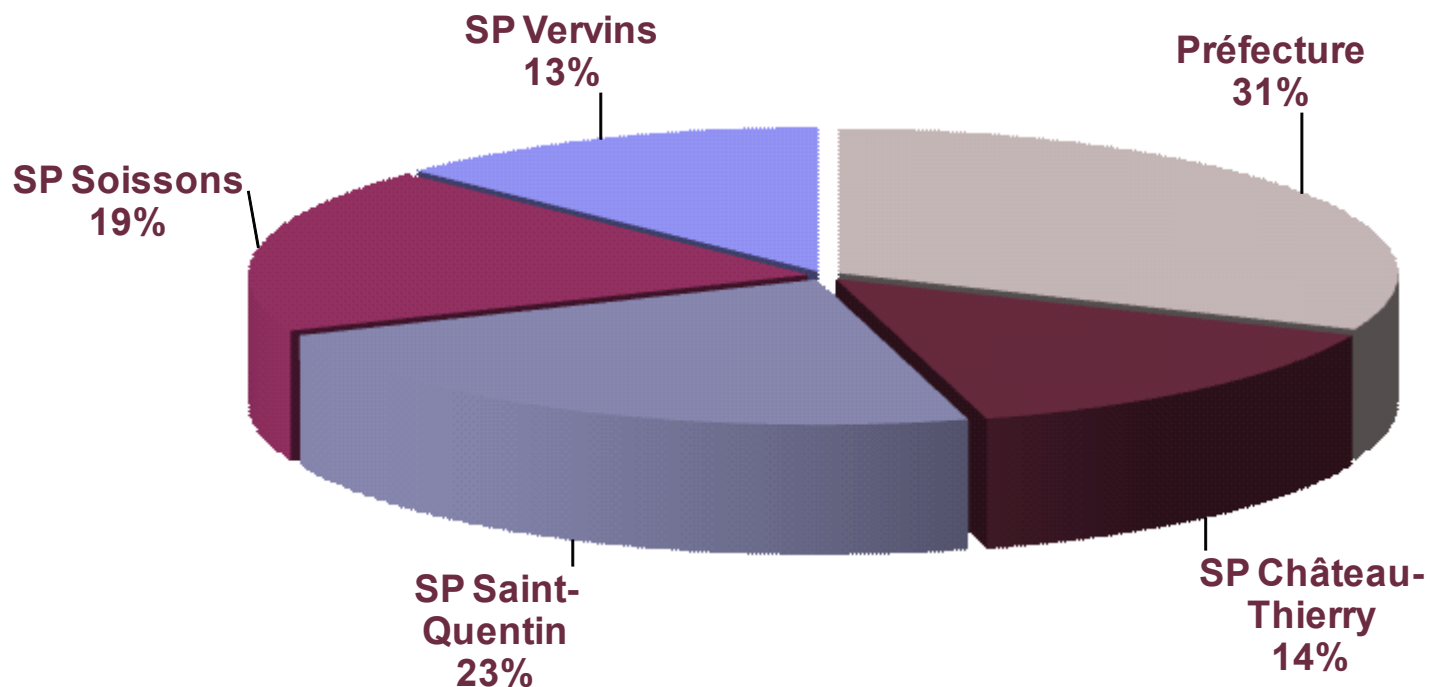
Le département dans sa région



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1999-2000.

Le département de l'Aisne se distingue de la tendance régionale par des baisses plus fortes des créations en 2004-2005 et en 2006-2007.

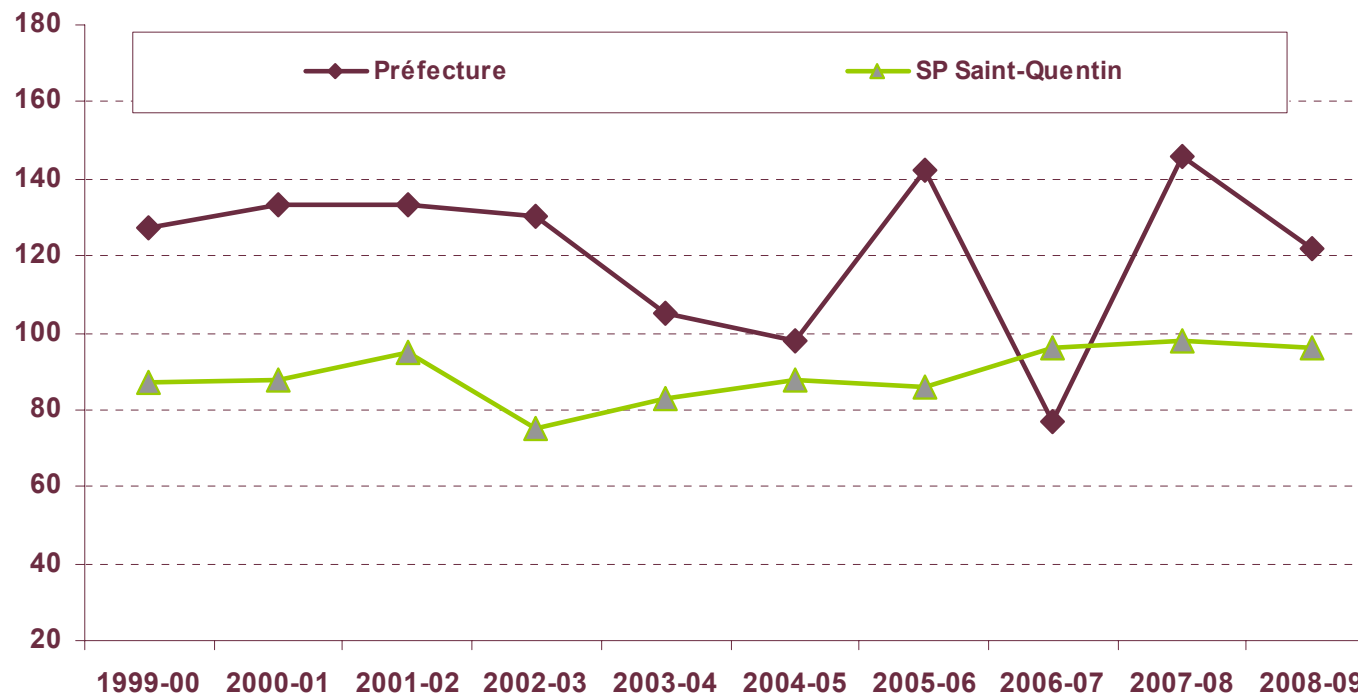
Créations en préfecture et sous-préfecture



Source : Services du Journal officiel.

Près d'un tiers des créations ont lieu en préfecture, les sous-préfectures de Soissons et de Saint Quentin représentent 19% et 23% des créations tandis que Vervins et Château-Thierry se situent au dessous de 15%.

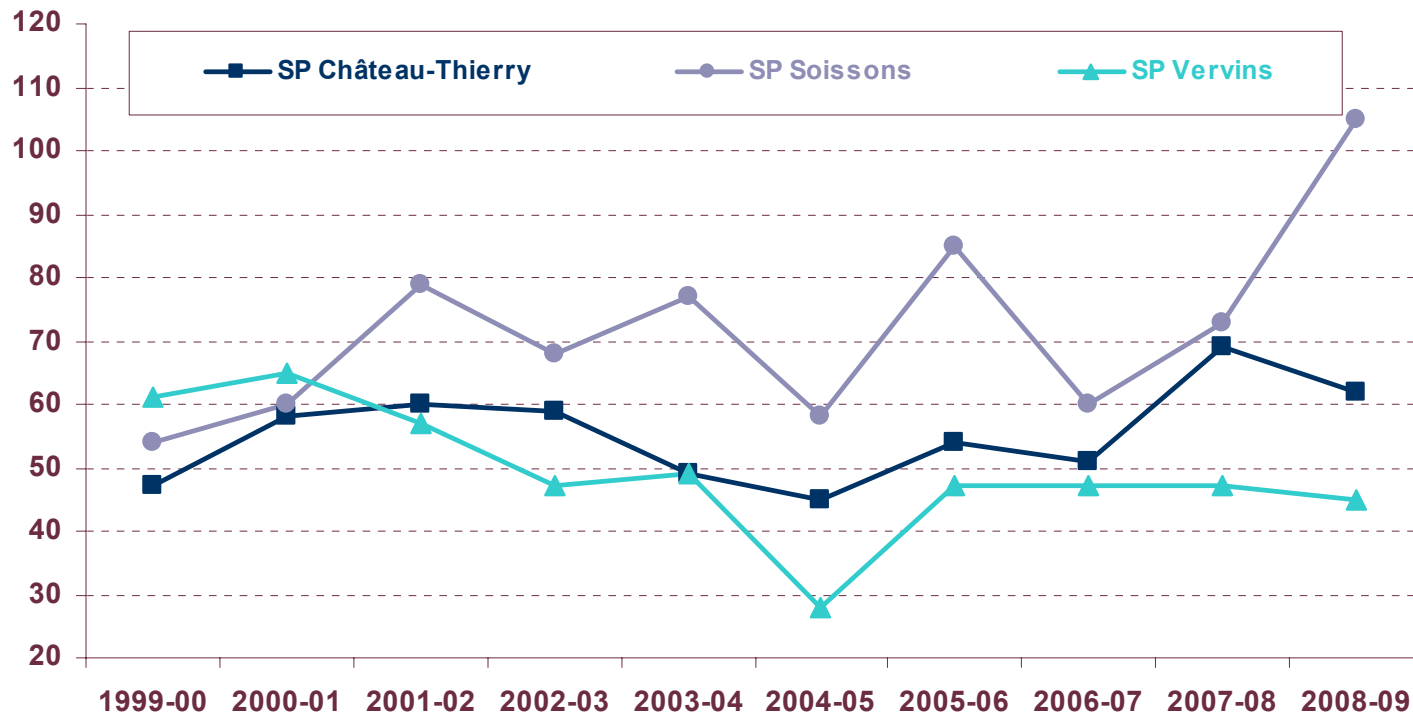
Créations dans les deux arrondissements urbains



Source : Services du Journal officiel.

A compter de 2003, la préfecture connaît un rythme de création très accidenté avec notamment une forte baisse en 2006-2007. Les créations enregistrées à Saint Quentin sont plus régulières avec une hausse permanente et douce depuis 2002-2003.

Créations dans les trois arrondissements ruraux



Source : Services du Journal officiel.

Les situations sont assez contrastées. Après avoir connu un rythme accidenté, les créations à Soissons connaissent une forte hausse ces deux dernières années. Vervins est, en revanche, un arrondissement dont les créations sont globalement en baisse sur l'ensemble de la période observée.

Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond en principe, avant tout, aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

Méthode : on mesure ce dynamisme en calculant le nombre de créations d'associations pour 1000 habitants, et ceci sur une période significative de 10 ans (de l'année 1999 - 2000 à l'année 2008 - 2009)

	Département	Région	France
Nombre de créations pour 1000 habitants	7,0	7,7	10,7

Sources : Journal officiel et INSEE recensement de la population 2006. Traitement R&S. Lecture : 7 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées dans l'Aisne au cours des 10 dernières années.

Le dynamisme de création dans l'Aisne est inférieur à celui de la région Picardie (7,0 contre 7,7). Ces deux données sont elles-mêmes inférieures au repère national, caractéristique des régions du nord de la France. Cette plus faible densité de créations est peut être due à une plus grande stabilité des associations et au fait que les porteurs de projets préfèrent rejoindre des structures existantes, plutôt que d'en créer de nouvelles.

Créations par arrondissement

	Créations au cours des 10 dernières années	Dont créations 2008-2009	Créations pour 1000 habitants
Préfecture	1214	122	7,1
SP Château-Thierry	554	62	7,6
SP Saint Quentin	892	96	6,6
SP Soissons	719	105	6,9
SP Vervins	493	45	7,1
Département	3872	430	7,0

Source : Journal officiel et INSEE recensement de population 2006. Traitement R&S. Lecture : 7,1 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées en préfecture, au cours des 10 dernières années.

Les écarts autour de la moyenne départementale sont relativement faibles. L'arrondissement de Château-Thierry présente néanmoins un taux supérieur (7,6 contre 7 en moyenne) tandis que celui de Saint Quentin se situe au-dessous (6,6).

Renforcer l'existant

Un nouveau projet associatif peut donner lieu à une création ex nihilo, ou bien prendre place dans une association existante (nouvelle section sportive d'un club omnisport, nouvelle activité dans une association culturelle ou sociale...), et la renforcer. Les modifications de statuts, publiées au Journal officiel, peuvent être un indice, parmi d'autres, de ce renforcement des associations et de leur ambition.

Méthode : Nous rapprochons le nombre de ces modifications de statuts⁽¹⁾ de celui des créations dans un département, pour une durée de 10 ans. Ce rapport est un indicateur, parmi d'autres, d'une certaine préférence entre la création et le renforcement de l'existant.

Ce ratio est de 12,6% sur 10 ans dans l'Aisne, à situer par rapport à la moyenne nationale de 16%. Cette observation pourrait montrer que dans le département, les porteurs de projet sont plus enclins à créer de nouvelles structures qu'à renforcer les associations existantes.

(1) 35% environ de l'ensemble des modifications publiées, au côté des changements d'adresse, par exemple.

Mieux connaître les associations nouvelles

Depuis avril 2007, les associations nouvelles sont répertoriées au Journal officiel sous 29 thèmes différents, le plus souvent décomposés en sous-thèmes très ciblés.

Cette nouvelle nomenclature particulièrement fine permet une analyse plus précise et plus juste des domaines dans lesquels vont agir les associations nouvelles.

Une même association peut être classée sous 2, voire 3 rubriques différentes, pour tenir compte de son éventuelle polyvalence. On étudie donc ici la répartition des inscriptions dont les associations nouvelles font l'objet, inscriptions dont le nombre dépasse forcément le nombre de créations.

Sont présentées ci-après :

1. La répartition **en pourcentage** des inscriptions dans les principaux thèmes au niveau du **département**, en le situant par rapport aux moyennes régionale et nationale.
2. La même répartition (**en pourcentage**) des inscriptions pour les associations enregistrées en préfecture et pour celles enregistrées dans les sous-préfectures.
3. La répartition des inscriptions enregistrées dans le **département**, **en moyenne annuelle sur 2 ans**, dans chacun des 29 thèmes.

Des associations pour quoi faire ?

Ce tableau présente la répartition en 10 grands thèmes, des inscriptions dont ont fait l'objet les associations créées au cours des 2 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	Département	Région	France
Culture	17,1	19,7	23,7
Sports	20,9	19,4	16,1
Loisirs	20,4	19,3	14,6
Social	6,6	7,3	8,4
Santé	3,4	3,8	3,6
Enseignement	4,4	4,9	4,1
Economie	5,1	3,8	4,5
Aide à l'emploi, développement local	4,0	2,8	3,0
Environnement	2,7	3,4	4,0
Autres ⁽¹⁾	15,5	15,6	17,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2 ans, 17,1% des inscriptions se sont situées sous le thème « Culture », dans l'Aisne, pour une proportion de 19,7% dans la région et de 23,7% en moyenne nationale.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Depuis 2 ans, on crée ici plus d'associations liées aux sports et aux loisirs, tout comme dans le domaine de l'économie et de l'aide au développement. C'est l'inverse pour les associations des secteurs de la culture et du social.

Quelques spécificités dans les arrondissements

Ce tableau présente la répartition des inscriptions dont ont fait l'objet les associations enregistrées en préfecture et dans les 4 sous-préfectures au cours des 2 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	En préfecture	Dans les 4 sous-préfectures
Culture	14,4	17,8
Sports	21,3	20,9
Loisirs	23,2	19,3
Social	5,6	6,8
Santé	5,0	2,6
Enseignement	2,8	5,3
Economie	6,9	4,6
Aide à l'emploi, développement local	5,0	3,6
Environnement	1,6	3,1
Autres (1)	14,1	16,1
Total des inscriptions	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2 ans, 14,4% des inscriptions enregistrées en préfecture de l'Aisne se sont situées sous le thème « Culture » pour une proportion de 17,8% dans l'ensemble des sous-préfectures.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Sur une période de 2 ans, l'arrondissement chef-lieu se distingue par une propension un peu plus forte à créer des associations dans les loisirs, la santé et l'économie. En revanche, les créations enregistrées en préfecture sont proportionnellement moins nombreuses dans la culture, l'enseignement ou de l'environnement.

Un nouveau classement plus détaillé

Ce tableau présente la répartition des inscriptions enregistrées dans le département, en moyenne annuelle sur 2 ans, dans chacun des 29 thèmes.

Répartition des inscriptions nouvelles dans le département en moyenne annuelle		Information, communication	22
		Représentation, promotion et défense d'intérêts éco.	15
		Conduite d'activités économiques	13
Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles	93	Activités politiques	6
Sports, activités de plein air	98	Défense des droits fondamentaux, activités civiques	10
Chasse, pêche	15	Activités religieuses, spirituelles ou philosophiques	2
Clubs de loisirs, relations	59	Recherche	2
Action socioculturelle	51	Armée	1
Interventions sociales	12	Tourisme	5
Associations caritatives et humanitaires	19	Justice	2
Services familiaux, services aux personnes âgées	6	Amicales, groupements affinitaires, d'entraide	1
Aide à l'emploi, développement local	17	Clubs, cercles de réflexion	22
Education, formation	2	Logement	5
Santé	24	Sécurité, protection civile	0
Services et établissements médico-sociaux	19	Préservation du patrimoine	3
Environnement, cadre de vie	9	Divers	15

Source : Journal officiel.

Les associations sportives du département

Le sport est l'un des rares domaines pour lequel on dispose de données chiffrées récentes et précises sur les associations en activité. Il est donc un bon terrain d'observation de la longévité des associations.

	France	Région	Département
Nombre de clubs en 2007	167 220	5 170	1 366
Nombre de clubs pour 1000 habitants	2,6	2,7	2,5
Nombre de licenciés par club	90	78	69

Sources : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (chiffres 2007) et INSEE recensement de population 2006.

On compte plus de 1 350 clubs sportifs dans le département. Rapportée à la population, la présence sportive dans l'Aisne est légèrement inférieure à la moyenne régionale. Comparé à la moyenne nationale, les clubs y sont proportionnellement aussi nombreux, et de taille plus petite.

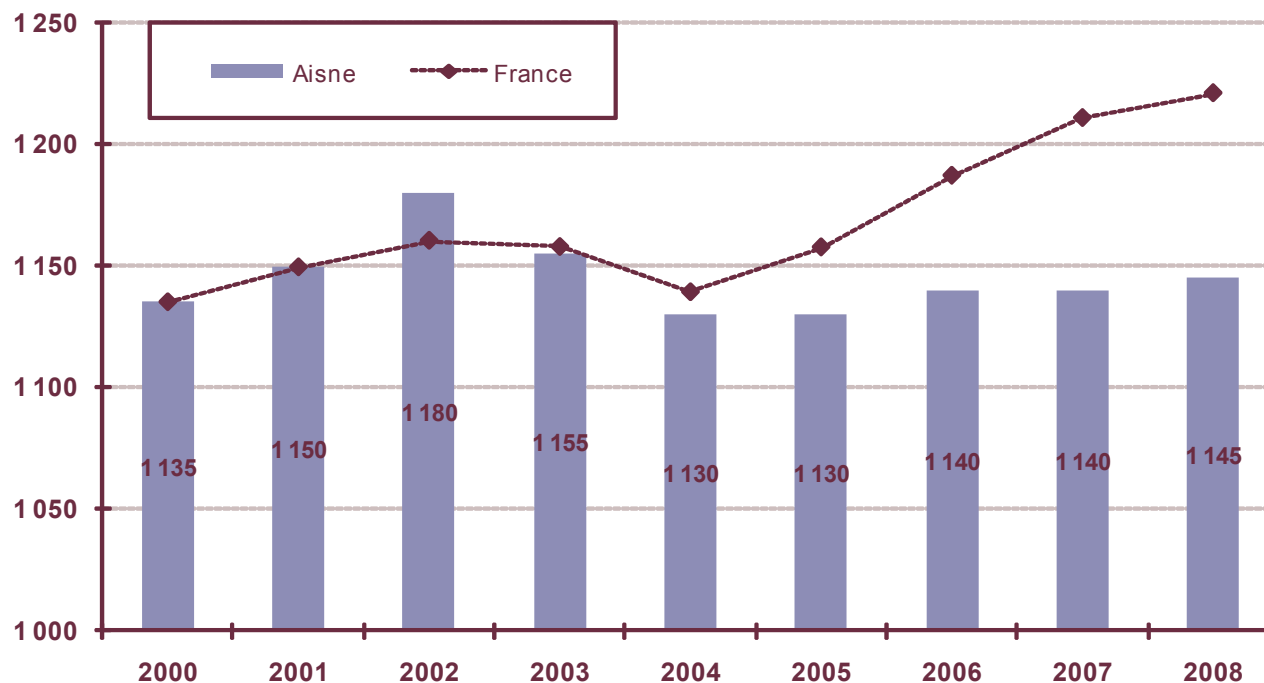
En outre, ils résistent un peu moins bien qu'ailleurs. On constate en effet que 43%⁽¹⁾ des clubs du département ont disparu (ou ont fusionné avec un autre club) au cours de la dernière décennie, un indice supérieur au repère national de 40%. Ce secteur du sport serait-il fragilisé par des créations plus nombreuses qu'ailleurs dans le département ?

(1) Ce ratio est obtenu à partir du nombre de clubs recensés il y a 10 ans, du nombre de clubs créés en 10 ans et du nombre de clubs existant en 2007.



Les associations employeurs :
Un enjeu économique et social

Près de 1 150 associations employeurs



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. Le nombre d'associations employeurs du département est en valeur brute, il correspond à celles qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 2000.

L'évolution du nombre d'associations employeurs dans l'Aisne est proche de la courbe nationale entre 2000 et 2004, année de la fin du dispositif emploi jeunes. Entre 2005 et 2008, la progression dans l'Aisne est nettement plus faible qu'au plan national.

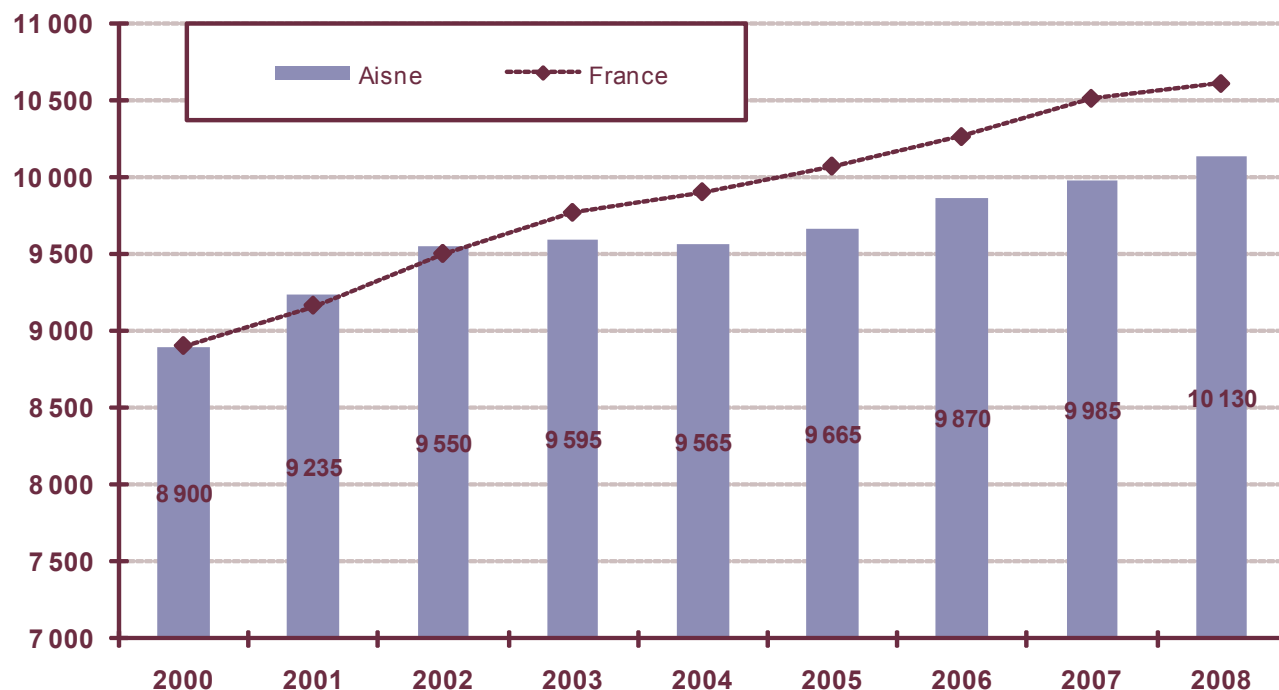
Répartition des associations employeurs

	Nombre d'associations employeurs	Ventilation départementale	Nationale
1 ou 2 salariés	655	58%	58%
3 à 5 salariés	140	13%	14%
6 à 9 salariés	95	8%	8%
10 à 19 salariés	100	9%	9%
20 à 49 salariés	105	9%	7%
50 à 99 salariés	25	2%	3%
100 salariés et +	10	1%	1%
Total	1 145	100%	100%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

La taille des associations employeurs est proche de la moyenne nationale, à l'exception des associations de 20 à 49 salariés proportionnellement plus nombreuses. Les plus grandes associations sont essentiellement dans les secteurs de la santé et du social.

Plus de 10 000 emplois



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Hormis 2004 et une légère baisse, la progression de l'emploi est permanente depuis 2000, avec plus de 1 200 salariés supplémentaires. Cette croissance annuelle est toutefois un peu moins forte qu'au plan national, et ce depuis l'année 2003.

Une masse salariale de 173 millions d'euros

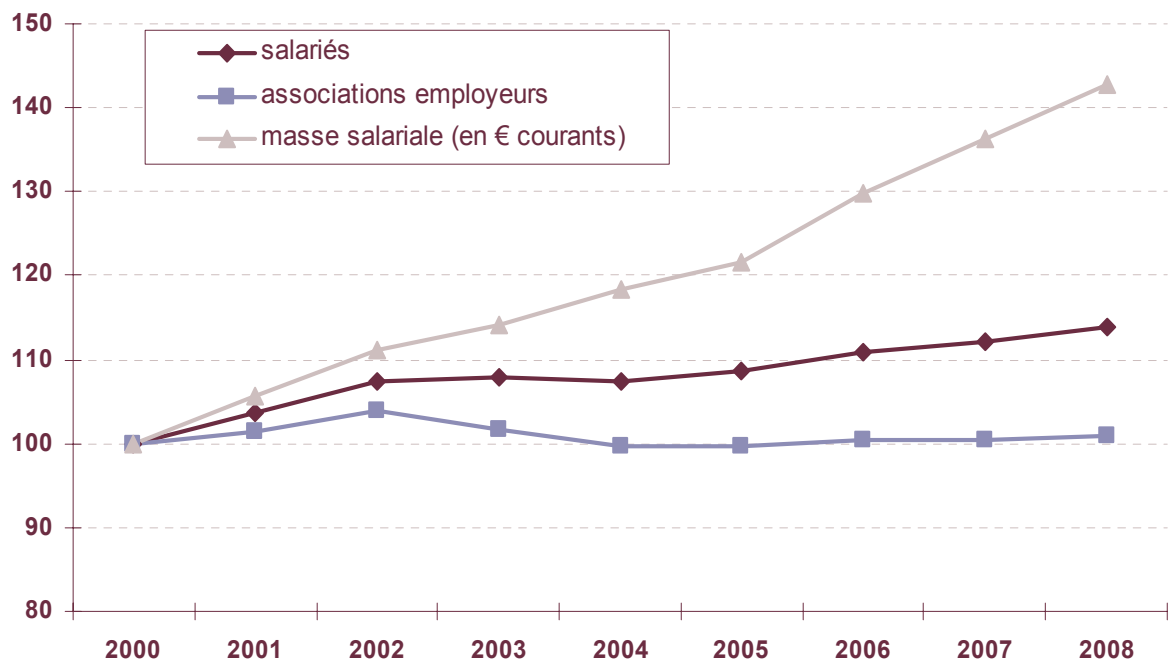
	Evolution 2000 - 2008	Part au sein du secteur concurrentiel
Aisne	43%	6,5%
France	44%	6,5%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

Entre 2000 et 2008, la masse salariale des associations de l'Aisne a augmenté de 43% en euros courants (*environ 28% en euros constants*) très proche de la moyenne nationale. Elle représente en 2008, 6,5% des salaires du secteur privé.

Avec 10 130 emplois et 173 millions d'euros de salaires distribués en 2008, le secteur représente un enjeu économique important pour le département. Ces emplois, fortement ancrés au territoire, sont précieux car ils apportent du lien social, et ne peuvent généralement pas se délocaliser.

Evolution de l'emploi associatif selon trois indicateurs



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données exprimées en base 100 à partir de l'année 2000.

La courbe du nombre des salariés progresse de 14%, pendant que celle du nombre d'employeurs n'évolue que de 1% : les associations se renforcent. La courbe de la masse salariale progresse beaucoup plus vite que celle des salariés (notamment depuis 2005) : le temps de travail progresse.

Le Chèque Emploi Associatif

Le CEA a été institué par la loi n° 2003-442 du 19 mai 2003 et le Décret n° 2004-370 du 27 avril 2004. A l'image du *chèque emploi service* pour les emplois à domicile, le **chèque emploi associatif** est une mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif. Il a d'abord concerné les seules associations ayant au plus trois salariés en équivalent temps plein. Son utilisation est étendue depuis 2008, aux associations employant jusqu'à 9 équivalents temps plein, en moyenne sur l'année. **Le tableau présente le bilan de l'année 2008.**

	Employeurs	Salariés	Masse salariale (en K €)
Aisne	210	430	752
Picardie	885	2 105	4 819
France	34 815	87 840	219 660

Source : Données ACOSS-URSSAF 2008 arrondies.

Après une montée en puissance progressive depuis 2004, le dispositif a concerné **210 utilisateurs**, en 2008, pour **430 emplois**. Soit une augmentation de 30% en un an du nombre de salariés bénéficiaires.

Parmi les associations éligibles du département, **34%** l'ont utilisé en 2008 : une proportion désormais **supérieure** à la moyenne nationale qui est de 32%.

Régime général et régime agricole

Répartition entre le régime général (ACOSS) et le régime agricole (MSA) en %

	Associations employeurs		Salariés		Masse salariale	
	Aisne	France	Aisne	France	Aisne	France
Régime général	90,8	95,9	93,6	94,8	92,7	95,4
Régime agricole	9,2	4,1	6,4	5,2	7,3	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Rappel en valeurs</i>	1 144		10 131		173,4 millions d'euros	

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

Une présence plus forte dans l'Aisne des associations du régime agricole, ce qui correspond à la caractéristique rurale du département. Ce sont de petites associations au regard de la part qu'elles représentent en termes de salariés.

Plus de 8 % des salariés privés

	Salariés		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en millions d'€)	Part au sein du privé (en %)
Aisne	10 130	8,2	173	6,5
Région	45 525	9,6	790	7,1
France	1 693 745	9,1	31 618	6,5

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

Avec 8,2% des emplois privés, le département se situe un peu au dessous de la moyenne nationale (9,1%) et de la moyenne régionale (9,6%).

Les acteurs associatifs ainsi que les décideurs du département doivent prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente le secteur associatif, d'autant que la masse salariale se situe, elle, strictement dans la moyenne nationale.

Quelques repères par activité

	Employeurs	Salariés	Taille moyenne (salariés par association)	Masse salariale (en milliers d'€)	SMPT ⁽¹⁾ (en €)
Enseignement	80	940	11,8	19 853	21 120
Sport	240	265	1,1	3 473	13 104
Santé	45	1 030	22,9	19 991	19 409
Social	225	5 155	22,9	84 150	16 324
Loisirs	15	55	3,7	691	12 568
Culture	95	300	3,2	2 902	9 675
Autres activités ⁽²⁾	170	1 025	6,0	20 855	20 347
Autres ⁽³⁾	275	1 360	4,9	21 504	15 812
Total	1 145	10 130	8,8	173 420	17 119

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Salaire moyen par tête. (2) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, cantines, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 2. (3) Autres associations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z).

La taille moyenne des associations, plus faible qu'au plan national (8,8 contre 9,8), varie fortement entre le sport (un peu plus de 1 salarié par employeur), et les secteurs de la santé et du social qui approchent 23 salariés. Le salaire moyen par tête (SMPT) varie lui aussi fortement, du fait notamment du temps partiel plus ou moins fréquent selon les secteurs, comme par exemple dans la culture.

Activités départementales et contexte national

Répartition des salariés par secteur (en%)	Départementale	Nationale
Enseignement	9,3	11,9
Sport	2,6	3,8
Santé	10,2	7,5
Social	50,9	47,9
Loisirs	0,5	0,5
Culture	3,0	3,5
Autres activités ⁽¹⁾	10,1	11,6
Autres ⁽²⁾	13,4	13,3
Total	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. L'approche par activité est construite à partir de la nouvelle Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 2. (2) associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z

La répartition de l'emploi associatif diffère légèrement des repères nationaux : les secteurs de la santé et du social y sont un peu plus présents, à la différence du sport ou de l'enseignement.

Importance de l'emploi du secteur social

Répartition au sein du secteur social	Départementale	Nationale
Part de l'emploi du secteur social	50,9	47,9
dont hébergement médicalisé	10,1	9,1
dont hébergement social	10,0	8,9
dont aide à domicile	8,5	9,8
dont accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées	0,4	0,4
dont aide par le travail	12,4	7,8
dont accueil de jeunes enfants	0,5	1,7
dont accueil d'enfants handicapés	0,5	1,3
dont accueil d'enfants et d'adolescents	1,6	0,5
dont autres actions sociales sans hébergement	6,8	8,3

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008. (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives ...

La présence plus forte de l'emploi associatif dans le domaine social s'observe notamment dans l'aide par le travail et dans une moindre mesure dans les activités d'hébergement. L'aide à domicile ou l'accueil de jeunes enfants et d'enfants handicapés sont en revanche en retrait par rapport aux repères nationaux.

Longévité des employeurs associatifs

Plusieurs indices⁽¹⁾ permettent de qualifier la longévité des associations employeurs d'un département. Ils concernent les associations de petite taille, les plus fragiles, employant 1 à 2 salariés : 58% des employeurs associatifs du département.

- **L'ancienneté de ces associations** de moins de 3 salariés : dans l'Aisne, 43% ont plus de 10 ans pour une moyenne nationale de 39%. Cet indice situe le département au 34^{ème} rang national.
- **Le taux moyen de survie à trois ans** de ces petites associations place l'Aisne au 73^{ème} rang : 66% poursuivent leur activité au bout de 3 ans d'existence, proportion inférieure à la moyenne nationale (68%).

C'est donc surtout dans les premières années que les associations se montrent ici les plus fragiles. Avec le temps, elles se renforcent. Sélection naturelle ou manque d'accompagnement à leurs débuts ?

(1) A partir de l'examen de cohortes d'associations employeurs, et de leur survie à trois ans et dix ans.



**Le tissu associatif aujourd'hui
dans l'Aisne**

Combien d'associations en activité aujourd'hui

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe
entre 6 500 et 7 500 associations en activité dans l'Aisne.

(1) A partir des travaux de Recherches & Solidarités – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le Matisse.

Combien de bénévoles

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon une méthodologie construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002)*.

- Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 13 bénévoles pour chaque association, soit dans l'Aisne, une fourchette de **85 000 à 90 000** bénévoles.

- Tous les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement (quelle que soit la durée, mais avec une fonction précise), et ceux qui agissent ponctuellement, en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir **entre 32 000 et 37 000** bénévoles réguliers dans l'Aisne.

* S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective pour penser que le raisonnement n'est plus valable.



En guise de conclusion ...

Les chiffres clés

- Le département comporte entre 6 500 et 7 500 associations en activité, animées par près de 90 000 bénévoles dont environ 37 000 interviennent de façon régulière tout au long de l'année.
- Il se crée près de 400 associations nouvelles dans l'Aisne en moyenne depuis 10 ans, avec un record de 433 créations en 2007-2008 confirmé en 2008 -2009 (430 créations).
- Près de 1 150 associations de l'Aisne emploient des salariés.
- Avec plus de 10 100 emplois, le secteur associatif représente 8,2% de l'emploi privé du département. Il distribue 173 millions d'euros de salaires annuellement.
- C'est un secteur qui a créé plus de 1 200 emplois nouveaux depuis l'année 2000 : des emplois non délocalisables, très ancrés au territoire et le plus souvent fortement créateurs de lien social.

Un panorama vivant

Un premier panorama a été réalisé au printemps 2009, à la demande de la direction départementale de la jeunesse et des sports. Et ceci vient utilement le compléter et l'actualiser (données plus récentes et application des nouvelles nomenclatures). Il est ainsi un outil précieux pour les acteurs et les décideurs.

Dès lors que le monde associatif est très vivant, il évolue sans cesse et se transforme. Il est utile de concevoir ainsi un suivi régulier de ces données, au fil des années :

- Le rythme des créations est-il toujours soutenu ? L'objet de ces créations reste-t-il le même ou se modifie-t-il en fonction des attentes de la population, de l'urbanisation ?
- Qu'en est-il de l'évolution de l'emploi dans les associations ? Le secteur demeure-t-il aussi créateur ? Qu'en est-il dans le sport, la culture, les loisirs ?
- Enfin, comment le département évolue-t-il au fil des années, dans son contexte régional, et dans l'ensemble national ?

Autant de sujets qui peuvent alimenter la réflexion pour permettre aux acteurs et aux décideurs d'accompagner les changements, et d'éclairer les décisions. Autant d'informations que Recherches & Solidarités tient particulièrement à actualiser, chaque année, pour l'ensemble des départements.

Annexe 1

Définition des secteurs d'activités, au regard des inscriptions au Journal officiel des associations nouvelles

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers

Annexe 2

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine »
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a.	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs

Cette répartition repose sur la nouvelle Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1er janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.